

Créteil, le 22 avril 2020

Réf. : 2020- 81

Monsieur Edouard PHILIPPE  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

**Christian FAVIER,**

Président  
du Conseil départemental  
du Val-de-Marne

//HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
21-29, av. du Général-de-Gaulle  
94054 Créteil cedex  
Tel : +33 1 43 99 70 01  
Fax : +33 1 43 99 70 06  
christian.favier@valdemarne.fr  
www.valdemarne.fr

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation financière des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Ces établissements vivent actuellement un drame humain, avec de nombreuses contaminations et décès dus au Covid-19. Le manque de moyens humains et financiers depuis de nombreuses années ne rend que plus complexe la gestion de cette crise. Il manque près de 80 000 postes dans le secteur des métiers du grand âge, dont 40 000 urgemment. Il y a à peine quatre mois les personnels, employeurs, familles et élu-e-s locaux se mobilisaient ensemble pour dénoncer la nocivité des logiques comptables dans ce domaine.

Les 72 établissements du Val-de-Marne ne sont pas épargnés par la crise sanitaire. Des questions immédiates se posent concernant la trésorerie des organismes publics, pour qui les salaires et charges sociales représentent 70% des dépenses de fonctionnement. Les recettes sont partiellement bloquées du fait d'un ratio de 15% de lits vacants. Les dépenses sont en hausse du fait des indispensables protections supplémentaires à fournir à leurs résident-e-s.

A titre d'exemple, le Groupement des EHPAD publics du Val-de-Marne - qui rassemble 13 établissements - n'est déjà plus en situation de régler ses charges sociales. Sa direction estime à 7 millions d'euros les besoins pour les deux prochains mois.

Au regard de ces éléments, mais aussi du calendrier incertain du projet de loi « Grand âge et autonomie » qui devait traiter de ces questions, je vous demande de débloquer urgemment des avances de trésorerie pour permettre aux établissements de tenir le choc. Je vous appelle également à créer un fonds d'urgence « spécial Covid-19 » pour les EHPAD.

Au même titre que l'indispensable soutien au monde hospitalier, ces mesures exceptionnelles de soutien des EHPAD publics et associatifs sont fortement attendues, par les professionnel-le-s du secteur comme par les familles.

Espérant que vous saurez prendre pleinement en compte l'urgence de cette situation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Christian FAVIER

